

COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170  
AVIS DE CONSULTATION - MAPA

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de BRIGNOLES – Direction Commande Publique- Annexe municipale - 19 Rue Lice de Signon courriel : [achats.publics@brignoles.fr](mailto:achats.publics@brignoles.fr) – Tél 04.94.86.22.17/Fax 04.94.59.16.93

**Objet du marché :** Etude son et lumière au hall des expositions.

**Type de marché :** Marché adapté de services à tranches conclu selon l'article 28 du code des marchés publics.

**Caractéristiques du marché :** La commune de Brignoles possède une salle polyvalente dite « hall des expositions » qui n'est pas dédiée au spectacle vivant mais qui possède une scène. Elle est équipée ponctuellement lors du « parcours croisé » avec une scène mise au devant de la scène actuelle existante jugée trop élevée pour le confort des spectateurs. Afin d'améliorer les capacités d'utilisation de cet équipement par les services culturels mais également par les associations culturelles locales, une étude acoustique, son et lumière de la salle est nécessaire. Elle doit permettre en particulier la mise en place d'un système de sonorisation adapté. Le prestataire devra faire des propositions d'aménagement et d'investissement de structures ou matériels adaptés aux caractéristiques de la salle et respectant la réglementation en vigueur en matière notamment de sécurité du public.

Cette salle doit présenter une configuration permettant la diffusion :

- de spectacles musicaux,
- de représentations théâtrales,
- de conférences et de débats.

Les alternatives doivent permettre d'appréhender la question de modularité ainsi que la question d'un équipement fixe.

Ce marché comporte une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

**CPV N° :** 71241000-9

**Durée prévisionnelle du marché pour la tranche ferme :** 6 semaines

**Date prévisionnelle de début du marché :** Début Octobre 2011

**Modalités essentielles de financement :** Fonds propres.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :** Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Justifications à produire prévues à l'article 45 du Code des Marchés Publics ; le candidat devra en particulier fournir :

Justifications à produire quant à la situation juridique

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 :

Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2)

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2 n'est pas produit)

- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières

Justifications à produire quant à la capacité économique et financière

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique

Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après :

- Prix des prestations : 50% - Qualité des prestations : 50%

**Date limite de réception des offres :** Le Lundi 19 septembre 2011 à 16 Heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :**

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès de la Direction Commande Publique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le dossier peut également être téléchargé gratuitement sur la plate-forme : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Conditions de remise des offres :** Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention « Etude son et lumière – Hall des expositions – NE PAS OUVRIR. » et le cachet du fournisseur. Ces offres seront remises contre récépissé ou envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Ordre administratif : Direction Commande Publique (coordonnées ci-dessus)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus** : Direction de l'Action Culturelle - M. Antoine DUNAN- Hôtel de Clavier – 10 rue du Palais, 83170 Brignoles - N° de Téléphone : 04.94.86.22.14 - Courriel: [culturanimation@brignoles.fr](mailto:culturanimation@brignoles.fr)

**Visite sur site obligatoire** : Chaque candidat devra se rendre obligatoirement sur place préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent être réalisés. Pour la prise de rendez-vous relative à la visite du site, il conviendra de se rapprocher du Directeur de l'Action Culturelle, M.Antoine DUNAN au 04.94.86.22.14. Un certificat de visite sera établi. Il sera remis au candidat afin de le joindre à son offre.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine - 83000 TOULON.

**Introduction des recours éventuels** : - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : Le 24 Août 2011